

« Quand je regarde la situation marseillaise, la situation bordelaise, montpelliéraine, lilloise, et que je les entends se disputer sur des fonds idéologiques, je me dis qu'ils ne sont pas près d'avoir des dossiers ficelés comme les nôtres », lance Christian Estrosi. Le maire de Nice confirme : le plan de sauvetage de la collectivité est prêt. Il se place en pole position pour obtenir une part de subvention suffisante afin de redresser l'économie. Près de 100 milliards d'euros vont être injectés par le gouvernement dans les territoires entre 2020 et 2022. Une enveloppe financée à 40 % par l'Union européenne. Nice espère bien récupérer sa part du gâteau. Afin de relancer de manière durable l'économie niçoise, Christian Estrosi ainsi que les acteurs locaux estiment que 2 milliards d'euros d'investissements sont nécessaires. Un budget conséquent qui devrait compléter la somme de 60 millions d'euros, déjà investis par la collectivité. Pour rappel, cette somme a permis « la prise en charge des loyers professionnels des TPE, l'exonération des droits de terrasse, les fonds d'urgence CCI et Covid-Résistance, les aides aux restaurants et débits de boissons, le report de la taxe de séjour ou encore la gratuité des transports publics et du stationnement sur voirie », comme le souligne le maire de Nice. Il ajoute par ailleurs qu'un certain nombre de ces mesures vont être reconduites jusqu'à la fin de l'année.

Écologie, compétitivité, cohésion : l'État donne le ton

Pour obtenir cette aide de 2 milliards d'euros, la ville de Nice doit répondre à certaines thématiques listées par l'État. L'objectif pour la collectivité est simple : maintenir des milliers d'emplois et répondre aux critères suivants :

La transformation écologique

Dans le cadre de l'assainissement et de la gestion des déchets, 200 millions d'euros vont être consacrés à l'Usine de Valorisation Énergétique. Environ 300 millions d'euros vont être mis en œuvre pour le site Haliotis. Et une déchetterie/centre de tri verra le jour à Nice Ariane entre 2020 et 2021. Une grande campagne de rénovation énergétique des bâtiments va être menée à hauteur de 50 millions d'euros. En ce qui concerne la mobilité durable et verte, 60 millions d'euros sont déjà engagés pour soutenir le projet. L'objectif est la structuration de la filière agricole éco exemplaire afin de privilégier les circuits courts.

Le renforcement de la compétitivité des entreprises

La création du pôle entrepreneurial de Carros sera financée à hauteur de 20 millions d'euros. Et 2 millions d'euros seront consacrés à la remise aux normes du Centre de Formation des Apprentis de la métropole.

Une politique culturelle

45 millions d'euros financeront le Campus des métiers de l'audiovisuel à la Victorine. Le « Plan musées » et la rénovation des musées Matisse, Chéret et du MAMAC bénéficieront d'une enveloppe de 20 millions d'euros. Cela inclut la création d'une nouvelle grande salle du théâtre de Nice ainsi que la modernisation de l'opéra.

La cohésion sociale

L'EHPAD du XXI^e siècle à Nice Meridia sera financé à hauteur de 48 millions d'euros. Ce plan prévoit la requalification de la rue Trachel et de la rue Reine-Jean. La collectivité souhaite investir dans de nouveaux îlots d'habitats, notamment l'îlot Abbé Grégoire. Pour finir, elle a pour projet la reconnaissance du quartier des Liserons en opération d'intérêt national (OIN).

Mais afin de mener à bien ces projets, Christian Estrosi « *alerte le gouvernement sur le manque de souplesse de son plan de relance* ». Le maire de Nice souhaite engager des projets à long terme en adéquation avec la durée de son mandat, cependant le financement est valable seulement pour les projets réalisables sur 2 ans.

Océane Julliot

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité